

Monsieur le Premier Ministre, Cher Edouard Philippe,

Madame la Ministre,

Je suis très heureux de vous accueillir avec tous mes collègues à la 17<sup>ème</sup> Conférence des Villes.

Je sais que nombre de visages qui sont dans cette salle sont familiers à l'ancien Marie de la grande ville du Havre. Cette conférence des Villes est particulière à plus d'un titre. D'abord, c'est la première de votre gouvernement.

Je remercie la Mairie de Paris, Anne Hidalgo et Bruno Julliard de nous accueillir une nouvelle fois avec fidélité et amitié.

La particularité de cette édition réside principalement dans le fait qu'elle s'inscrit à mi-chemin d'un processus nouveau, proposé par le Président de la République : celui de la Conférence nationale des territoires que vous avez réunie pour la première fois le 17 juillet dernier.

**Et comme vous le disiez, ce jour-là, cette conférence nationale des territoires a un objectif simple : « qu'aucune décision affectant les collectivités locales ne soit prise sans y être discutée. »**

Ce processus est pour nous l'espérance d'une nouvelle méthode de travail, rendue d'autant plus nécessaire que la fin du cumul des mandats permettra moins facilement encore au législateur de bénéficier de l'expérience et de la proximité que nous, Maires et Présidents d'intercommunalités, avons avec la population.

Elle est pour nous une attente, à maintes reprises exprimée, de la nécessité d'un dialogue et d'une co-construction de politiques publiques cohérentes et coordonnées.

Depuis le mois de juillet, je peux témoigner du travail au quotidien de vos collaborateurs, de ceux de vos ministres et des administrations centrales avec les associations d'élus. Ce travail est de qualité et s'inscrit dans une relation de confiance naissante.

Pour autant, il me semble important, à ce stade, de resituer ce travail dans la période où il commence d'une part, et à l'aune de la vision politique que porte France urbaine, que vous avez porté, avec nous, d'autre part.

-----

Nous venons de vivre un épisode majeur de réorganisation de la France décentralisée avec les 3 lois de réforme territoriale de 2014 et 2015. Elles s'inscrivent dans une évolution lancée depuis 35 ans, un considérable mouvement de fond constant, traduit notamment par de multiples transferts de compétences et une structuration successive de leur répartition entre l'Etat et les différents échelons territoriaux et entre les échelons territoriaux-eux-mêmes.

Le paysage administratif a donc fortement changé ces 2 dernières années avec le passage de 22 à 13 régions, la création des 15 puis 22 métropoles et la réorganisation des services territoriaux de l'Etat. Il appartient à présent aux élus de faire vivre cette nouvelle donne territoriale. A court terme, il convient de sécuriser la transition et la mise en place opérationnelle de ces nouvelles organisations.

Je le disais tout à l'heure, avec la mise en œuvre de la fin du cumul des mandats, notre pays écrit aujourd'hui une nouvelle page de son histoire. Cette réforme - que dès 2014 j'ai anticipée à titre personnel en démissionnant de mon mandat de député et choisissant le mandat de Maire - bouleverse toute notre organisation politique. La mesure en a été prise en donnant suite à une proposition portée, notamment, par France Urbaine, de voir créer une instance de dialogue entre l'Etat et les Collectivités.

Un dialogue que nous voulons fondé sur le contrat et l'évaluation.

Cette méthode, nous l'avons expérimentée à la petite échelle des métropoles avec vos prédécesseurs ces dernières années. Par la signature du pacte Etat-Métropole et sa déclinaison en 15 pactes d'innovation et de coopération Etat-Métropoles, la preuve est faite qu'un dialogue fructueux et un climat de confiance mutuelle entre l'Etat et les différents échelons de collectivités territoriales est bien la méthode à généraliser.

André Rossinot ne me contredira pas si je vous dis que mieux vaut faire remonter les projets en faisant confiance à l'intelligence collective des territoires que caler un schéma venu d'en haut sous forme d'injonction, voire, sous une forme certes plus douce, de l'appel à projet.

-----

Monsieur le Premier Ministre, nous savons que ce qui est bon pour les territoires est bon pour la France. Pour cela, il faut que l'ambition politique l'emporte sur le poids de la technocratie.

C'est par cette méthode de la contractualisation que l'Etat pourrait négocier avec chacune des collectivités la baisse de dépense publique de fonctionnement. Ainsi, le niveau de financement de l'Etat serait contractualisé sur une période 5 ans avec chaque collectivité.

Il serait modulé en fonction de plusieurs variables : état des efforts de réduction de dépenses faits depuis le début du mandat par la collectivité, sa capacité réaliser des économies de fonctionnement et à maintenir un fort niveau d'investissement, rythme de croissance de territoire concerné.

Il est capital de ne pas déstabiliser à mi-mandat municipal les stratégies budgétaires de mandature élaborées dans la douleur en 2014 puis 2015.

Monsieur le Premier Ministre, nous assumons nos responsabilités, celles que nous font porter les citoyens qui nous ont élus et celles que la loi nous demande

d'assumer. Nous sommes même prêts à contribuer plus pour peu que les moyens nous en soient donnés. Nous ne sommes de ceux qui refusent l'effort et versent dans de sempiternelles lamentations. Quand je parle de moyens, je ne vous demande pas plus de crédits, ni à vous et encore moins au Ministre des comptes publics : Gérald Darmanin. Je sais que vous n'en disposez pas.

Je pense à plus d'autonomie :

- autonomie fiscale,
- autonomie de décisions,
- autonomie pour innover et expérimenter,
- autonomie d'organisation,
- autonomie pour construire des alliances avec d'autres territoires.

C'est cela qui nous permettra une action plus efficiente en assumant une responsabilité plus forte.

Nous serons ainsi acteurs à vos côtés de l'effort nécessaire pour redresser les finances publiques. A notre juste mesure.

Car la première question qui se pose pour cette juste répartition est celle du point de départ de l'effort à fournir. Lors du quinquennat précédent, la méthode avait été celle d'un rabot brutal et généralisé sur les dotations.

En même temps, les dépenses de l'Etat, elles, avaient continué à progresser.

C'était prévisible dès lors que l'Etat s'était engagé, de son côté, non pas à une baisse nette de ses dépenses, mais simplement à ne pas les augmenter.

On voit ainsi que deux raisonnements distincts avaient été tenus pour évaluer les efforts de l'Etat d'un côté, des collectivités locales de l'autre : l'un s'engageait à

maitriser l'évolution globale en amputant l'autre de ses recettes. Reconnaissons que la ficelle était un peu grosse !

Comprenons-nous bien, nous ne demandons pas de passe-droit. Nous souhaitons la même règle pour les 2 partenaires, l'Etat et les territoires. Il s'agit de prendre en compte pour les collectivités, sur l'ensemble du quinquennat à venir, une trajectoire d'évolution tendancielle des dépenses et de calculer l'effort de 13 milliards annoncé en juillet dernier à partir du point d'arrivée théorique en fin de quinquennat.

Nous entendre sur ce point serait une marque d'objectivité, un geste de confiance. Cette confiance qui s'est malheureusement effritée au cours de l'été.

Il y a de cela une semaine à Toulouse, je demandais au Président de la République de m'aider à convaincre mes collègues élus de la sincérité de la démarche de l'exécutif. Comment instaurer la confiance quand nous apprenons par la presse ou le journal officiel des décisions unilatérales qui impactent au premier chef les collectivités locales ?

Vous le savez, nous sommes sensibles aux écarts que nous avons déjà observés par rapport à la méthode de la CNT. Certes, vous voulez aller vite pour changer le pays, mais parfois la vitesse peut faire perdre du temps :

- vous nous auriez consulté sur les demi classes en zone prioritaire,
- vous nous auriez consulté sur la réforme des rythmes scolaires,
- vous nous auriez consulté sur l'utilité des contrats aidés
- vous nous auriez informé sur la baisse des APL, sur les gels de crédits intervenus cet été

Bref, vous vous seriez concerté avec les associations d'élus locaux avant d'annoncer ces décisions, celles-ci auraient été meilleures, parfois différentes, et en tout cas mieux comprises. Vous le savez...

**Et comme vous le disiez, cet été au Sénat, cette conférence nationale des territoires a un objectif simple : « qu’aucune décision affectant les collectivités locales ne soit prise sans y être discutée. »**

-----

Notre association a un nom qui peut paraître parfois difficile à porter ; France urbaine. Il est vrai France urbaine représente près de 30 millions de Français ! C’est une charge dont je peux témoigner quotidiennement avec nos équipes.

On pourrait le lire comme la marque d’une opposition stérile entre urbain, péri-urbain et rural, entre ville et campagne, entre petit et grand... C’est bien le contraire que nous portons avec conviction !

Créateurs des emplois de demain, porteurs de la plupart des projets d’innovation et de l’indispensable transition énergétique, vecteurs de la croissance avec laquelle notre pays doit renouer pour préparer son avenir, nous avons une responsabilité à l’égard des autres territoires.

Alors que beaucoup de nos concitoyens connaissent des difficultés, le monde urbain fait vivre l’essentiel des services publics de proximité, créant une solidarité - notamment entre territoires - concrète et quotidienne.

Le dynamisme urbain se diffuse dans son environnement ; il profite bien au-delà des seuls urbains, au monde peri-urbain et rural, aux villes moyennes...

Du reste, les communes rurales ne sont pas absentes de France urbaine : les 97 collectivités membres de France Urbaine représentent au total 2000 communes. Et, sur ces 2000 communes, la moitié d’entre elles sont rurales, instaurant de fait une solidarité déjà solide.

Toujours parmi les membres de France Urbaine, 9 millions d’habitants habitent des villes petites ou moyennes, c’est à dire le tiers de la population que nous

représentons.

Brider la dynamique des grands centres urbains, et notamment les métropoles, ne renforcerait en rien la ruralité ou les autres périphéries.

La France Urbaine rassemble 39% de la population de notre pays mais surtout 43% de l'emploi. En son sein, les métropoles réalisent plus de 51% du PIB français. Conforter les métropoles, ce n'est donc pas seulement soutenir les habitants et les entreprises des seuls territoires métropolitains, c'est soutenir la croissance et l'innovation de la France.

Je crois, ici, utile de rappeler l'impérieuse nécessité de dégager des moyens pour relancer l'investissement dans les grandes infrastructures. Je connais votre sentiment sur certains projets comme le canal Seine-Nord, tout comme vous connaissez le mien, partagé par Carole Delga, Alain Rousset et Alain Juppé sur la LGV Bordeaux-Toulouse, qui est indispensable à l'aménagement du territoire européen et bénéfique tant pour l'économie que pour l'environnement. Quoiqu'il en soit, la méthode des assises de la mobilité - aussi sincère que celle de la conférence nationale des territoires - se révélera efficace si elle permet d'instruire avec objectivité l'opportunité et la faisabilité de tous des grands projets.

Alors qu'attendre de l'Etat dans cette configuration ?

Un rôle d'accompagnateur, de facilitateur, de catalyseur des énergies, ne se limitant pas à un rôle d'injonction, de définition de normes et d'encadrement.

S'il est vrai qu'on peut tout à fait admettre qu'il soit utile de renforcer à certains endroits le rôle des départements, il peut être tout autant nécessaire, là où les métropoles y sont prêtes, de leur confier la mission d'assumer également l'ensemble des compétences départementales.

C'est un gage d'efficacité dans la cohérence de la mise en œuvre de politiques économiques, sociales et environnementales. Mais cela doit s'accompagner du

devoir de mettre en œuvre une véritable solidarité avec le reste du territoire au moyen non seulement d'une dotation annuelle, mais aussi de coopérations sur des projets.

Le principe que France urbaine vous propose est donc celle de la complémentarité territoriale, du partage des projets et de la conjugaison des forces.

C'est aussi cela l'Alliance des territoires.

Car dans un même temps, l'INSEE observait dès 2015 que « c'est dans les villes-centres des grandes aires urbaines qu'on trouve le plus fort taux de pauvreté, avec d'importantes disparités selon les régions, les types de famille, l'âge..., bien plus que dans les banlieues et les couronnes périurbaines. Dans ces cœurs d'agglomération, 20 % des ménages en moyenne ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté».

Logements sociaux, quartiers « politique de la ville », phénomènes d'insécurité, foyers islamistes, afflux de migrants et de populations en grande précarité venues de tous horizons : tout cela constitue aussi la réalité de monde urbain français actuel, bien loin des clichés assimilant grande ville et concentration de riches.

Nous savons, et les cartes issues de l'ouvrage de Jacques Lévy, qu'il nous présentera dans quelques instants, en sont la parfaite illustration.

Nous savons que la pauvreté n'est pas qu'en ville ou qu'à la campagne, que les fractures traversent tous nos territoires et que nos services publics ont partout des réussites exemplaires et des fragilités insupportables.

Nous savons que la richesse produite à un endroit ne ruissèle pas naturellement



vers un autre qui en aurait besoin.

Cessons les raccourcis et les caricatures !

Nous savons aussi qu'affaiblir les territoires qui ont construit les conditions de leur croissance ne renforcera pas ceux qui n'ont pas encore pu développer leurs capacités.

C'est pourquoi nous prôtons l'Alliance des territoires reprise par le Président de la République en juillet dernier lors de la Conférence nationale des territoires. Comme le dit souvent Jean-Louis Fousseret, dans une France décentralisée, les solidarités et la cohésion existent moins de manière « verticale » qu'« horizontale ».

-----

Monsieur le Premier ministre, au cours de cette journée, avec quatre de vos ministres, votre gouvernement a accepté de dialoguer avec nous.

Nos échanges porteront sur 4 sujets qui nous mobilisent :

- le logement et la cohésion territoriale, qui est notre affaire à tous
- l'autonomie fiscale et une loi de financement autonome, ce sont les outils que nous revendiquons,
- les réponses aux enjeux du réchauffement climatique et de la nécessaire transition énergétique, dont nous portons une grande part,
- la sécurité de nos concitoyens, qui est plus que jamais notre préoccupation quotidienne.

Je ne veux pas terminer mon propos sans remercier chaleureusement de leur présence les partenaires de France Urbaine, représentants du monde de l'entreprise avec qui nous travaillons en confiance au quotidien au service de

nos concitoyens.

Je voudrais également saluer les parlementaires qui nous font l'honneur de leur présence aujourd'hui : pour eux également nous voulons être force de proposition et force de travail lorsqu'ils voudront enrichir leur rôle d'une bonne résonance avec les territoires.

**Et comme vous le disiez, cet été au Sénat, cette conférence nationale des territoires a un objectif simple : « qu'aucune décision affectant les collectivités locales ne soit prise sans y être discutée. »**

Je vous remercie.